

ARDIAN

COMMUNIQUÉ



Nixen

pechelINDUSTRIES

1/2

NIXEN ET PECHEL SIGNENT UN ACCORD EN VUE DE LA CESSION D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS LE GROUPE BABEAU-SEGUIN

Paris, le 30 octobre 2017 – NiXEN et Ardian annoncent la signature d'un accord, avec l'équipe dirigeante et les autres actionnaires financiers historiques du Groupe Babeau-Seguin, en vue de l'acquisition par Ardian d'une participation majoritaire au capital du Groupe, troisième constructeur français de maisons individuelles.

NiXEN avait acquis la majorité du capital du constructeur de maisons individuelles en décembre 2011 en partenariat avec son Président-fondateur, Bruno Babeau, son équipe dirigeante et des co-investisseurs financiers dont Pechel Industries ainsi que les autres investisseurs historiques du Groupe.

Au cours des dernières années, NiXEN a accompagné la stratégie de croissance mise en œuvre par Bruno Babeau et ses équipes. Depuis 2010, le chiffre d'affaires du groupe Babeau-Seguin aura ainsi presque doublé et devrait s'établir à plus de 180 M€ en 2017. Avec dix marques reconnues sur leurs zones de chalandise respectives, dont la plus emblématique est Maisons Babeau-Seguin, le groupe propose un large catalogue de plus de 200 maisons.

Bruno Babeau, Président du Groupe Babeau Seguin déclare : « *Le groupe Babeau-Seguin a profité sur la période de la connaissance du secteur et du savoir-faire en termes de stratégie de consolidation sectorielle de NiXEN. Nous comptons désormais sur la présence d'Ardian au capital pour poursuivre notre stratégie de développement géographique, en croissance interne ou externe, avec un objectif unique : apporter à nos clients, grâce à notre taille, un rapport qualité/prix imbattable.* »

« *Comme nous l'avons anticipé lors de notre entrée au capital du constructeur de maisons individuelles, nous avons su mener avec Bruno Babeau une politique active de croissance organique avec l'ouverture de plus de 15 nouvelles agences sur la période, la concrétisation de cinq croissances externes ciblées sur des constructeurs permettant de mieux mailler le territoire ainsi qu'une digitalisation accélérée du groupe* » se félicite Pierre Rispoli, Directeur Général de NiXEN Partners.

Alexis Lavailote, Managing Director chez Ardian Expansion ajoute : « *Nous connaissons bien le secteur pour avoir investi chez un autre acteur régional il y a quelques années. Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'accompagner le Groupe Babeau-Seguïn pour cette nouvelle étape de son développement et remercions Bruno Babeau et ses équipes pour leur confiance. Le marché de la construction de maisons individuelles est très atomisé et nous continuerons de soutenir, notamment, la stratégie de croissance externe de son équipe dirigeante.* »

L'investissement d'Ardian reste notamment soumis à l'approbation de l'autorité de la concurrence.

INTERVENANTS

NiXEN Partners	Pierre Rispoli, Johann Le Duigou, Steven Barrois
Pechel Industries	Bertrand Hainguerlot
Conseils cédants :	
Conseil M&A	Lincoln International (Dominique Lecendreux, Arnaud Dudognon, Serge Palleau, Julien Chevrier, Margaux Lamothe)
Conseil financier	EY (Paul Gerber, Stéphane Vignals, Guillaume Lestang)
Conseil stratégique	LEK (David Danon-Boileau, Frédéric Dessertine, Servane Perrot)
Conseil fiscal, juridique, social	STC Partners (Bertrand Araud, Delphine Bariani, Etienne Pujol)
Conseil juridique	De Pardieu Brocas Maffei (Guillaume Toutté, Frédéric Tual)
Ardian	Alexis Lavailote, Caroline Pihan, Sacha Azuelos
Conseils acquéreurs :	
Conseil M&A	Invest Securities (Bertrand Le Galcher Baron, Rémi Pollet)
Conseil financier	Accuracy (Arnaud Lambert, Luojia Zhang, Jean Schott)
Conseil stratégique	Advancy (Patrick Pudduy, Stepan Wildt, Charlotte Morizot)
Conseil juridique	Weil, Gotshal & Manges (Frédéric Cazals, Maxime Fradet)
Conseil financement	WGM (Cassandra Porges)
Conseil taxe	WGM (Edouard de Lamy)
Conseil concurrence	WGM (Romain Ferla)
Conseil digital	Niji (Romain Delavenne, Céline Feron)
Assurance	Marsh (Jean-Marie Dargaignaratz, Ersida Ago)
Conseils management :	
Conseil financier	Groupe SECC (Denis Gouaille)
Conseil juridique	Cabinet Ratheaux (Gaétan de la Bourdonnaye)